

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

À compter de ce lundi 25 juillet 2022 Élargissement de la vaccination aux 6 mois à 4 ans

Joliette, le 25 juillet 2022 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population qu'à la suite d'un avis favorable formulé par le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ), le ministère de la Santé et des Services sociaux a annoncé l'élargissement de la vaccination, à compter d'aujourd'hui, aux jeunes enfants de 6 mois à 4 ans qui ne présentent pas de contre-indication.

Dans la région de Lanaudière, cette vaccination sera accessible uniquement sur rendez-vous du jeudi au dimanche. Le vaccin administré sera le Spikevax de Moderna. Un dosage réduit adapté aux tout-petits sera offert en 2 doses avec un intervalle de 8 semaines recommandé entre chaque dose. Pour un enfant en bonne santé ayant déjà eu la COVID-19, une seule dose pourrait être suffisante.

Il est à noter que la vaccination sera offerte uniquement dans les cliniques de vaccination situées à Joliette et à Terrebonne aux endroits suivants :

- 1095, chemin du Coteau à Terrebonne (ancien concessionnaire Mitsubishi). La clinique est située près du cinéma.
- Galeries Joliette, 1075, boulevard Firestone à Joliette (accès par la porte 6). La clinique est située près du Pharmaprix.

Horaire de vaccination pour les 6 mois à 4 ans avec rendez-vous seulement

- Jeudi et vendredi : 12 h 30 à 19 h 30.
- Samedi et dimanche : 9 h 30 à 16 h 30.

Prendre rendez-vous pour vous ou votre enfant

Deux options s'offrent à vous :

- En ligne, via le lien suivant : <https://portal3.clicsante.ca/>.
- Par téléphone, en composant le numéro suivant : [1 877 644-4545](tel:18776444545).

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications